

## ATHÈNES LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1896.

L'Athénée propose le sujet suivant pour concours qui devraient prendre part au concours de cette année :

"D'après les romanciers français du dix-neuvième siècle, quel est celui qui vous plaît le plus et pourquoi ? Les manuscrits seront rendus jusqu'au 1er mars 1897."

Le vainqueur de ce concours qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits à la main lisiblement que possible, sur papier épais rigide, avec une marge, et doivent être déposés 20 pages.

Chaque manuscrit sera renvoyé sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe où il sera indiqué son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement l'enveloppe contenant le nom du concourant, qui a été dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, si le juge convaincu.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On récitera pour la cire marseillaise, tous les éléments d'un rôle tragique et aristocratique.

Le prix du concours de la litanie sera également attribué à la lecture du manuscrit qui aura obtenu le plus.

Les devises des concurrents à été accordé, et seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront renvoyés.

Le candidat qui sera connaitre ses deux dernières mises hors de concours.

Toutes personnes qui auront obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés en avion.

Le secrétaire perpétuel,

BUS. ROURE,  
P. O. Box 725.

Les avocats trouveront utile à consulter la liste utiles des journaux sont disponibles à la Cour Supérieure, et les affaires des diverses paroisses de l'Etat.

Ainsi, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Assomption, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Assomption, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Avril, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Et, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Haton Rouge, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bienvenue, les seconds lundis de mai et de décembre.

Bossier, les seconds lundis de mai et de décembre.

Caddo, les seconds lundis de mai et de décembre.

Caroline, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Cambridge, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Cameron, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Cast Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Ouest Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.

Castineau, les seconds lundis de mai et de décembre.